

Situation sur le marché du travail au 31 mars 2020

## Augmentation du taux de chômage en mars (+0.2 pt)

Selon le relevé mensuel du SECO, 2'111 demandeurs d'emploi étaient inscrits auprès de l'Office régional de placement du Jura le 31 mars dernier, soit 1'480 chômeurs et 631 demandeurs d'emploi non chômeurs.

Par rapport au mois précédent, cela représente 47 chômeurs de plus. Le taux de chômage a ainsi augmenté de 0.2 pt durant le mois écoulé et il s'établit à présent à 4.1%. L'ensemble des demandeurs d'emploi représente pour sa part 5.8% de la population active, soit une hausse de 0.2 pt également par rapport au mois précédent.

### Variation nette (en mars) des demandeurs d'emploi/chômeurs par branches

- Secteur primaire (-1/-2)                      - Bâtiment et génie civil (-2/-8)                      - Secteur inconnu (-1/0)  
 - Industrie (+30/+22)                              - Secteur tertiaire (+61/+35)                              - Total (+87/+47)

Au total, 279 personnes se sont inscrites ou réinscrites à l'ORP-Jura en mars, alors que 187 dossiers ont été fermés. A noter qu'au niveau national, le taux de chômage a augmenté de 0.4 pt en mars et qu'il se situe à présent à 2.9%.

### Evolution détaillée dans les districts

Mois	Mars 2019		Février 2020		Mars 2020		Ecart mensuel	
	DE	Chômeurs	DE	Chômeurs	DE	Chômeurs	DE	Chômeurs
Delémont	1'058	687	1'118	783	1'161	805	+43	+22
Porrentruy	598	349	653	455	684	466	+31	+11
Fr.-Montagnes	225	157	247	190	259	203	+12	+13
Total <sup>1</sup>	1'886	1'197	2'024	1'433	2'111	1'480	+87	+47
Taux <sup>2</sup>	5.2%	3.3%	5.6%	3.9%	5.8%	4.1%	+0.2 pt	+0.2 pt

<sup>1</sup> Inklus quelques personnes domiciliées hors canton

<sup>2</sup> Sur la base d'une population active de 36'387 personnes (2015-2017)

Le chômage est de 4.2% dans le district de Delémont, 4.0% dans celui de Porrentruy et 3.7% aux Franches-Montagnes.

## Près de 1'700 entreprises ont annoncé du chômage partiel

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, près de 1'700 entreprises ont déposé un préavis de réduction d'horaire de travail (RHT), en raison de pertes de travail dues au coronavirus et aux mesures prises par les autorités pour en limiter la propagation.

Grâce à des moyens supplémentaires déployés par le Service de l'économie et de l'emploi (SEE), pour traiter ces dossiers aussi rapidement que possible, quelque 1'250 entreprises ont déjà reçu, à ce jour, une approbation leur permettant d'obtenir l'indemnisation des heures de travail perdues auprès de leur caisse de chômage. Près de 17'000 salariés potentiellement en horaire réduit sont actifs dans ces entreprises, ce qui représente environ 40% des emplois dans le canton du Jura. Environ 450 préavis de RHT doivent encore être examinés par le SEE au cours des prochains jours.

Pour rappel, le Conseil fédéral a décidé de faciliter et de simplifier l'octroi d'indemnités en cas de RHT dans les entreprises ne pouvant plus occuper complètement leurs salariés en raison de la pandémie. L'objectif est d'éviter les licenciements et de garantir le versement des salaires aux travailleurs concernés.

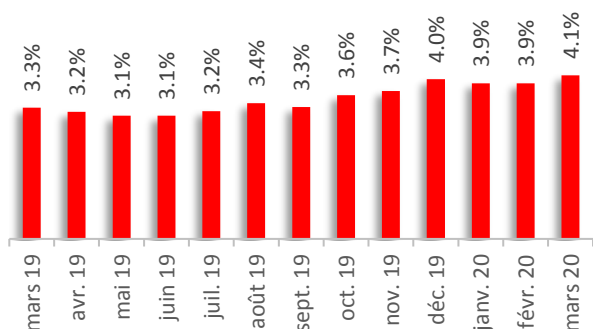
### Renseignements complémentaires :

Nicolas Ackermann / tél. 032 420 52 43  
[www.travail.swiss](http://www.travail.swiss) / [www.amstat.ch](http://www.amstat.ch)

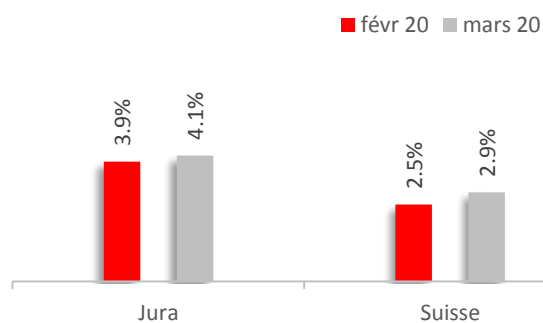
Delémont, le 7 avril 2020

## Graphiques

### Evolution du chômage au cours des 12 derniers mois



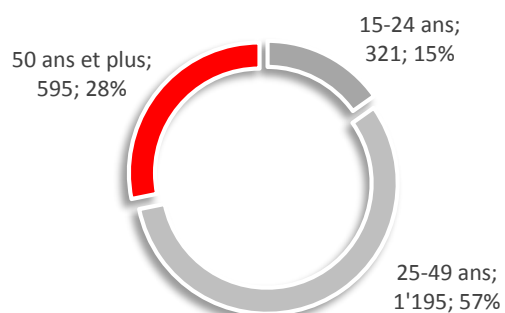
### Variation mensuelle du chômage



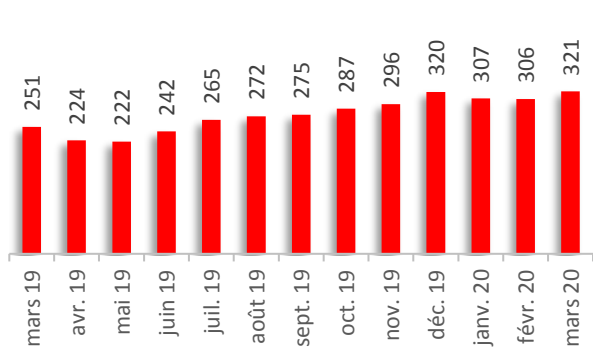
### Répartition des demandeurs d'emploi selon le sexe



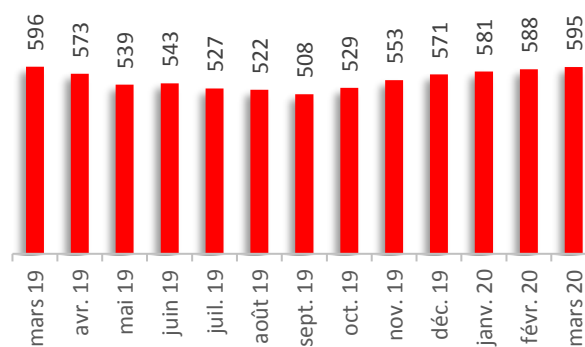
### Répartition des demandeurs d'emploi selon l'âge



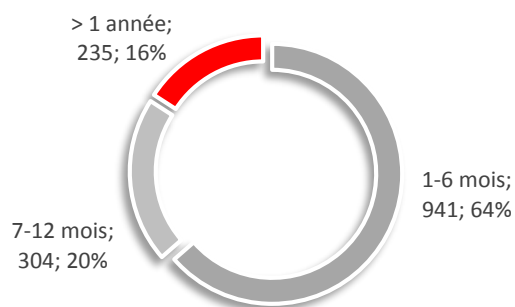
### Evolution du chômage des jeunes (demandeurs d'emploi de moins de 25 ans)



### Evolution du chômage des seniors (demandeurs d'emploi de 50 ans et plus)



### Répartition des chômeurs selon la durée de chômage



### Taux d'activité recherché par les demandeurs d'emploi

